

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Mâcon, le 23 février 2024

MONSIEUR LE PRESIDENT  
S.I.E. DU HAUT MACONNAIS  
Maison Communautaire  
RD 906  
71260 FLEURVILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de  
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :  
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

HAUT MACONNAIS

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00123545		lundi 12 février 2024 à 10h59
Unité de gestion	0025	HAUT MACONNAIS	par : LISE CAMALET
Installation	CAP 000283	PUITS 1	Type visite : AU
Point de surveillance	P 0000000283	PUITS 1	Type d'eau: B
Localisation exacte	puits 1		Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune	MONTBELLET		

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau

12,0 °C

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH

7,2 unité pH

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : NO3

Code SISE de l'analyse : 00131404

Référence laboratoire : LSE2402-23347

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

MINERALISATION

Conductivité à 25°C

687 µS/cm

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates/50 + Nitrites/3

0,90 mg/L

Nitrates (en NO3)

45 mg/L

100,00

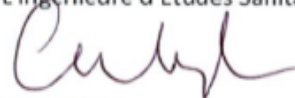
Nitrites (en NO2)

<0,02 mg/L

## Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00123545)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS,  
L'Ingénieure d'Etudes Sanitaires



Nelly NABYL